



Actualités

Budget 2022

Mot du conseil

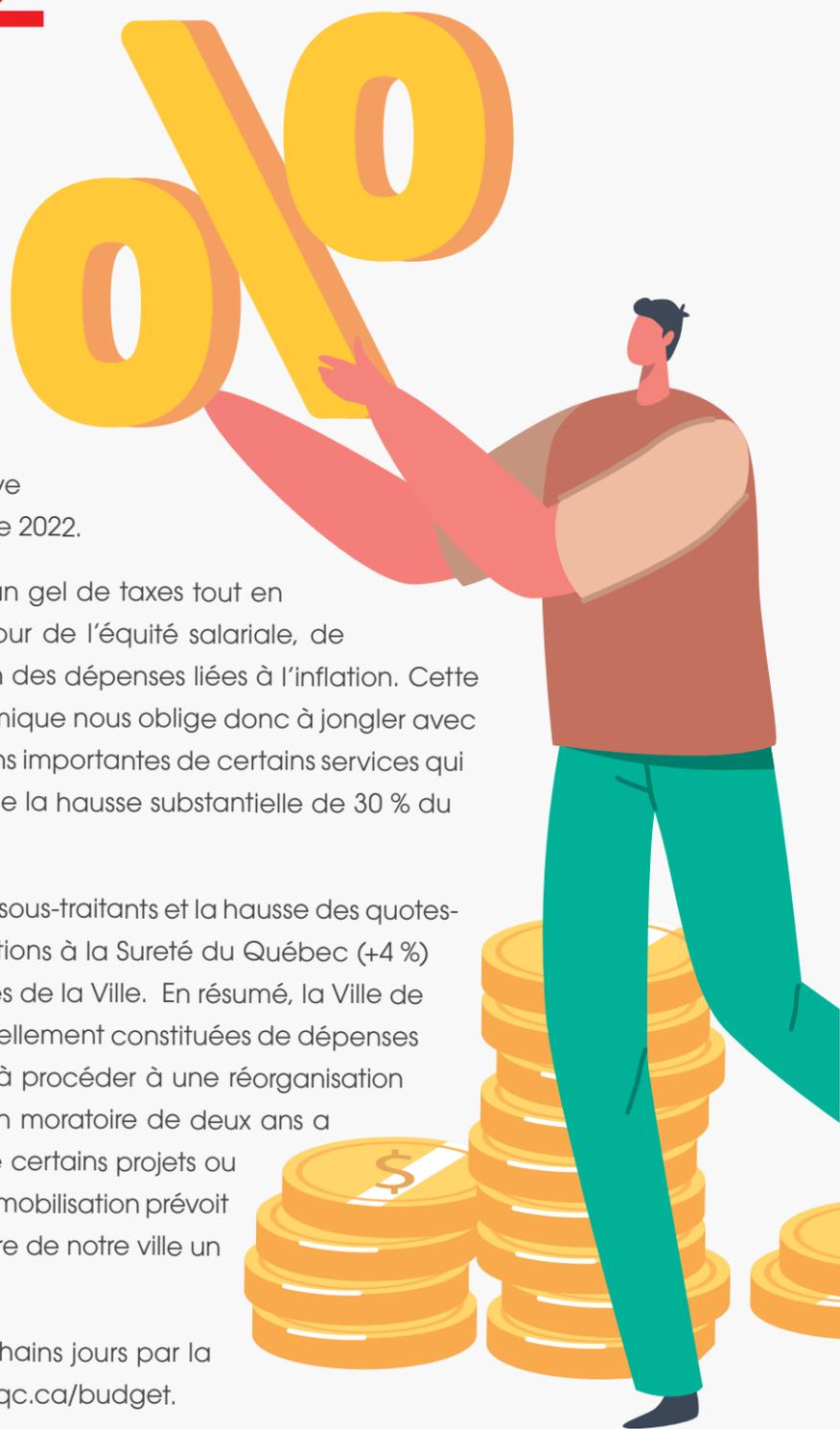
Chers Prévostoises et Prévostois,

les deux dernières années ont généré leur lot de défis, de changements et d'adaptation pour la majorité d'entre nous. C'est dans ce contexte particulier que les élus et l'équipe de la Ville de Prévost se sont mobilisés pour maintenir des prestations de services de qualité pour nos citoyens. Le contexte inflationniste actuel nous a cependant obligés à faire preuve de pragmatisme et de rigueur dans l'élaboration du budget équilibré de 2022.

En 2021, une subvention gouvernementale de 900 000 \$ avait permis un gel de taxes tout en absorbant une partie des augmentations des coûts liés à la mise à jour de l'équité salariale, de nouvelles normes pour les emplois saisonniers, ainsi que l'augmentation des dépenses liées à l'inflation. Cette subvention ne sera pas reconduite cette année. La conjoncture économique nous oblige donc à jongler avec un indice des prix à la consommation (IPC) de 5,1 % et des augmentations importantes de certains services qui touchent les finances de la Ville de plein fouet, notamment en raison de la hausse substantielle de 30 % du prix l'essence, ainsi qu'un nouveau rôle d'évaluation émis par la MRC.

L'augmentation appréciable des coûts chez nos fournisseurs et chez nos sous-traitants et la hausse des quotes-parts sur lesquels nous n'avons pas de contrôle, telles que nos contributions à la Sureté du Québec (+4 %) et à la MRC (+31 %) ont également un impact significatif sur les dépenses de la Ville. En résumé, la Ville de Prévost fait face à une augmentation des charges de 2 280 000 \$ essentiellement constituées de dépenses incompressibles. Cette réalité nous force à revoir certaines priorités et à procéder à une réorganisation pour diminuer nos coûts tout en optimisant nos services aux citoyens. Un moratoire de deux ans a d'ailleurs été décrété sur toute nouvelle embauche. En dépit du fait que certains projets ou événements devront être reportés ou annulés, le programme triennal d'immobilisation prévoit toutefois l'avancement et la réalisation de projets qui continueront de faire de notre ville un milieu de vie vibrant, accueillant et surprenant.

Un dépliant présentant le budget 2022 vous sera envoyé dans les prochains jours par la poste. La présentation détaillée du budget est disponible au ville.prevast.qc.ca/budget.



Diffusée en direct
SUR LA PAGE FACEBOOK
DE LA VILLE DE PRÉVOST

→ PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL :

LUNDI
À 19 H 30

14

FÉVRIER

POUR JOINDRE LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL :
ville.prevast.qc.ca

BIBLIOTHÈQUE MAINTIEN DU SERVICE DE PRÊT SANS CONTACT

Le service de prêt sans contact, sur rendez-vous, sera maintenu minimalement jusqu'au 23 janvier 2022.

Il y a deux façons de réserver vos documents. La première est en ligne, directement dans votre dossier d'abonné. La seconde est par téléphone en parlant à l'une de nos commis durant nos heures d'ouverture.

Si vous n'obtenez pas de réponse immédiate durant nos heures d'ouverture : veuillez réessayer plus tard.

Nos heures pour la prise de rendez-vous sont les lundis, de 10 h à 17 h, du mardi au vendredi de 10 h à 19 h et les samedis de 10 h à 17 h.

Pour rejoindre la bibliothèque
450 224-8888, poste 6241
biblio@ville.prevast.qc.ca



CONSULTATION CITOYENNE

ACTUALISATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE 2023-2033

MANIFESTEZ VOTRE ATTACHEMENT À VOTRE COMMUNAUTÉ

QUESTIONNAIRE EN LIGNE

RÉPONDEZ-Y **AVANT LE 24 JANVIER!**

Vous vous intéressez aux enjeux de la culture à Prévost et vous souhaitez partager vos idées et suggestions?

En participant à cette consultation, vous courez la chance de gagner l'une des 5 cartes-cadeaux de 100 \$ chez un commerçant prévostois. Cinq gagnants seront déterminés à la fin de la consultation.

DES GROUPES DE DISCUSSIONS SE TIENDRONT TRÈS BIENTÔT!

Nous vous invitons à prendre part à l'un ou plusieurs des quatre groupes de discussions qui se dérouleront au début l'année 2022.

Les séances auront lieu en ligne, via la plateforme Zoom. Les dates et les heures restent à déterminer en fonction des disponibilités des gens souhaitant y participer. **Inscrivez-vous d'ici le 24 janvier pour participer.**

Pour plus d'informations, consultez la section *Grands Projets* de notre plateforme de consultation citoyenne avis.ville.prevast.qc.ca.

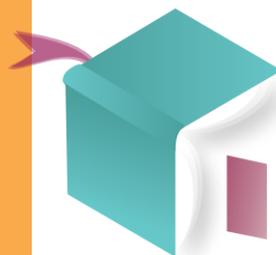
CONFÉRENCE VIRTUELLE MIEUX CONSERVER SES ALIMENTS POUR MOINS GASPILLER

GRATUIT!

Conférencière :
Anne-Marie Desbiens

22 février 2022
de 19 h à 20 h 30,
sur Zoom

Inscription obligatoire
sur Sport Plus



biblio à domicile

La bibliothèque accessible à tous!

Cet hiver, profitez de ce service pour recevoir vos livres à domicile!

Ce service est offert à tous les résidents de Prévost ayant un **handicap physique reconnu** par une autorité professionnelle pertinente ainsi qu'à tous les **résidents âgés de 65 ans et plus** à mobilité réduite. De plus, en cette période critique, nous élargissons le service aux **personnes à risque**.

Les personnes intéressées à s'inscrire à ce service peuvent contacter la bibliothèque Jean-Charles-des Roches au 450 224-8888, poste 6241.

Information : ville.prevast.qc.ca, onglet *Bibliothèque*



CULTURE PRÉVOST

Ce nouveau groupe Facebook associé à la page de la Ville vise à promouvoir le secteur de la Culture de la Ville de Prévost, la programmation culturelle, les services de la bibliothèque, de partager de l'information sur le patrimoine et de faire connaître les artistes locaux.

Rejoignez le groupe dès maintenant pour ne rien manquer des nouvelles culturelles de Prévost!



MUSÉE VIRTUEL

de Prévost

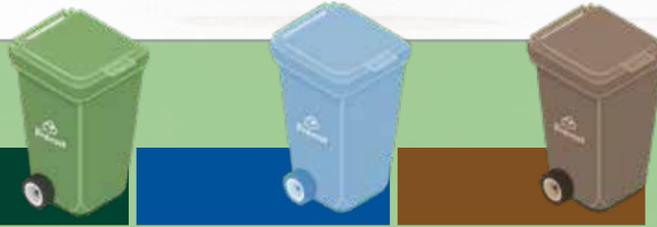
ARTISTES & ARTISAN.E.S DE PRÉVOST

Vous n'êtes toujours pas inscrit au répertoire des artistes prévostois sur monmuseevirtuel.ca? Le temps est venu ! Nous procéderons à une mise à jour majeure de cette belle vitrine culturelle en 2022. Vous n'avez qu'à remplir le formulaire d'inscription au monmuseevirtuel.ca/categorie/repertoire-culturel. Le formulaire est situé au bas de la page.



Chaque geste compte.

COLLECTE DES BACS À ORDURES 2022



Collectes incluses avec la taxation résidentielle.	Un (1) seul bac à ordures par unité d'occupation* est collecté. Ce bac doit être identifié du logo de la Ville.	Aucune limite quant au nombre de bacs bleus.	Aucune limite quant au nombre de bacs bruns.
Vos pratiques de tri génèrent trop de matières ?	Bac vert supplémentaire Achat d'un bac neuf à 90\$ ou d'un bac usagé à 45\$ Frais annuel de 35\$ pour sa collectes (payable aux bureaux du Service de l'environnement).	Bac de recyclage supplémentaire fourni et livré gratuitement.	Bac pour matières organiques supplémentaire fourni et livré gratuitement.
Bac en trop ?	Bacs verts avec logo de la ville en trop? • Possibilité de rachat à 30\$ jusqu'au 1 ^{er} mai 2022.	Bacs verts sans logo qui deviendra inutile en 2022? • Nous vous proposons de venir vous en débarrasser puisque sans logo, il ne sera pas collecté.	

* Une résidence intergénérationnelle est considérée et taxée comme une seule unité d'occupation donc, dans ce cas, un seul bac pourra être utilisé. Pour connaître le nombre d'unités d'occupation de votre bâtiment, référez-vous à votre compte de taxes. Le nombre de fois où vous payez la tarification « Compensation-Matières résiduelles » vous indique combien d'unités sont incluses à votre bâtiment.

Si vous habitez un édifice à logements ou à condominium, vous avez droit à un bac à ordures par unité. Si vous disposez actuellement de moins de bacs que ce nombre, aucun frais ne sera chargé pour obtenir ou pour collecter des bacs supplémentaires jusqu'à un maximum correspondant au nombre de logements.

SAVIEZ-VOUS QUE...

À PRÉVOST, LES PAILLES, LES TOUILLETTES ET LES COTONS-TIGES EN PLASTIQUE, C'EST NON.



En effet, depuis quelques mois, il n'est plus possible de vendre ou de distribuer ces items sur le territoire. La Ville de Prévost désire ainsi diminuer l'utilisation de ces trois produits en plastique à usage unique dont les solutions de remplacement ne sont ni vraiment plus chères, ni moins pratiques.

Produits visés par une interdiction de distribution depuis le 1^{er} septembre 2021 :

- Pailles en plastiques;
- Touillettes à café en plastique;
- Cotons-tiges avec tiges en plastique.

Merci à nos commerçants et restaurateurs qui ont fait le virage en offrant des solutions alternatives telles que pailles en carton, bâtonnets de bois ou cotons-tiges cartonnés.

Ensemble, nous contribuons à réduire la quantité de plastique à usage unique à éliminer en agissant sur leur mise en marché. Chaque choix compte!

ALERTE COLLECTE D'ORDURES



Difficile de se rappeler la journée de collecte des ordures maintenant que celle-ci est aux trois semaines? La solution est simple! Inscrivez-vous à notre système d'alerte par texto et/ou courriel. Vous recevrez un rappel, vers 16 h, la veille de chaque journée de collecte de bac vert dans votre secteur. Inscription au collectes@ville.prevast.qc.ca

150 000 masques ont été recyclés depuis 15 mois.



Merci d'avoir participé en grand nombre à ce programme du Virage vert.

Le programme de collecte des masques arrivera à échéance le 1^{er} mars 2022. D'ici là, nous vous invitons à venir déposer vos masques accumulés dans l'un de nos deux points de chute extérieurs situés devant la bibliothèque et à l'entrée de l'épicerie le Pont vert.

ERRATUM

CALENDRIER DE COLLECTE

Une erreur s'est glissée dans le calendrier de collecte 2022 du secteur 2. Un symbole de collecte des putrescibles a été placé en trop le 4 février. Ces collectes sont aux deux semaines durant l'hiver donc il n'y a pas de collecte à cette date.

POSITIONNEMENT DES BACS EN BORDURE DE RUE

- Placez le bac à une distance d'un mètre de la rue ou du bout du banc de neige;
- Positionnez les roues du bac du côté de la résidence;
- Positionnez le bac à droite de votre entrée en étant face à la rue.

RUE ← 1m →





PROGRAMMATION DE LA semaine de relâche 2022

CAMP DES NEIGES INSCRIPTIONS DÈS LE 15 FÉVRIER

! Nous sommes toujours en attente des consignes officielles du gouvernement concernant les camps de la relâche scolaire 2022, il se pourrait donc que cette activité soit annulée pour des raisons sanitaires. En cas d'annulation suite au début des inscriptions, celles-ci seront remboursées complètement et vous serez avisés par courriel dans les plus brefs délais.

DÉTAILS :

- Le camp des neiges est offert seulement aux résidents.
- Inscriptions dès le 15 février (En ligne seulement).
- La carte Accès-loisirs de votre enfant doit être à jour.
- Le camp de jour se déroulera dans les bâtiments de la ville, avec des places limitées selon la capacité d'accueil et les mesures sanitaires en vigueur.
- Rendez-vous en ligne pour tous les détails : ville.prevost.qc.ca sur la page *Camp de jour*.

ACTIVITÉS DE LA SEMAINE DE RELÂCHE

CONCOURS DE CRÉATIONS HIVERNALES

DÉTAILS : Vous avez confectionné en famille un énorme bonhomme de neige, une glissade hivernale, un fort des neiges, une patinoire dans votre cour? Ce concours est pour vous ! Plusieurs prix à gagner en partenariat avec IGA EXTRA Famille Piché.

Les candidatures sont acceptées dès maintenant et jusqu'au 7 mars inclusivement.

Envoyez la photo de votre création hivernale en pièce jointe par courriel au accesloisirs@ville.prevost.qc.ca avec votre nom complet, votre adresse et votre numéro de téléphone.

MERCREDI 2 MARS

ÉDUCAZOO en « live »

Rendez-vous à 9 h 30

sur le Facebook

de la Ville pour

assister à l'atelier.



LA VILLE DE PRÉVOST RECRUTE POUR LA SAISON ESTIVALE!

La Ville de Prévost est présentement en période de recrutement pour combler les postes suivants :

- RESPONSABLE DE CAMP DE JOUR
- CHEF D'ÉQUIPE DE CAMP DE JOUR
- ANIMATEUR DE CAMP DE JOUR
- AIDE-ANIMATEUR
- SAUVETEUR
- ASSISTANT-SAUVETEUR

Réception des candidatures avant le 20 février.

Les candidats intéressés doivent remplir les exigences énumérées dans l'offre d'emploi disponible sur notre site et doivent être âgés de 16 ans et plus.

Envoi des candidatures au : emploi@ville.prevost.qc.ca



Belle Neige

STATION DE SKI BELLE-NEIGE

Offre aux résidents de Prévost

En présentant votre preuve de résidence, vous aurez une réduction de 5\$ sur un billet journalier en semaine à la Station de ski Belle-Neige lors de la saison 2021-2022.



POLITIQUE DE SOUTIEN AUX AÎNÉS ET AUX FAMILLES LE SAVIEZ-VOUS ?

La politique a pour objectif d'encourager les familles et les aînés de la Ville de Prévost à participer activement aux différentes activités sportives, culturelles et communautaires offertes à l'intérieur de la programmation ou pour certaines activités offertes dans la région. Le tout en offrant une aide financière sous forme de tarifs préférentiels, de rabais ou même d'un remboursement partiel après inscription, sous certaines conditions.

Consultez toutes les informations relativement à cette politique sur la page Programmes de notre site.



INSCRIPTION AUX ALERTES CITOYENNES
avis.ville.prevost.qc.ca

SUIVEZ-NOUS :



VILLE DE 
Prévost

OÙ PRATIQUER QUOI?

GLISSADE

Libre accès tous les jours au terrain de soccer des Clos-Prévostois, rue du Clos-Toumalin.

PATINOIRES EXTÉRIEURES

HORAIRE :

Dimanche au jeudi de 9 h à 21 h
Vendredi et samedi de 9 h à 22 h

ÉTAT DES PATINOIRES :

ville.prevost.qc.ca/etat-des-patinoires
L'ouverture des patinoires peut varier selon la température et elles sont sans surveillance.

ANNEAU DE GLACE DU DOMAINE LAURENTIEN

(patin libre seulement)
Rue des Malards

PARC LÉON-ARCAND

296, rue des Genévriers

PARC DES PATRIARCHES

(patin libre seulement)
Rue des Patriarches

PARC LESAGE

Rue Lesage

PARC VAL-DES-MONTS

1208, rue Principale

PARC DU LAC RENAUD

1848, chemin David

CENTRE RÉCRÉATIF DU LAC ÉCHO

1410, rue des Mésanges

RESTRICTIONS SANITAIRES

Les pavillons seront fermés jusqu'à nouvel ordre (pas d'accès aux toilettes).

SENTIERS

PARC DE LA COULÉE

Activités permises : raquettes, ski de fond et fatbike
Coût : gratuit, carte de membre nécessaire
Détails : parcdelacoulee@hotmail.com

FORÊT HÉRITAGE

Activités permises : raquettes, ski de fond et fatbike
Coût : gratuit, carte de membre nécessaire
Détails : heritagedunord.org

PARC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD - SECTEUR PRÉVOST

Activités permises : raquettes, ski de fond et marche
Coût : gratuit
Détails : ville.prevost.qc.ca

PARC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

Activités permises : raquettes, ski de fond et marche
Coût : différents tarifs
Détails : parcrivieredunord.ca

P'TIT TRAIN DU NORD

Activités permises : raquettes, ski de fond et marche
Coût : gratuit pour cet hiver
Heures d'ouverture de la Gare de Prévost : 10 h à 16 h, tous les jours, lorsque les conditions le permettent

SKIEURS :

- Accès à 2 tracés de ski classique et un corridor central pour le "ski pas de patin" (skating)

CYCLISTES, MARCHEURS ET COUREURS :

- Circulez SEULEMENT dans le corridor à l'ouest de la piste, JAMAIS au centre de la piste ni dans le tracé de ski classique
- Circulez à la file
- Les chiens ne sont pas admis

Détails : facebook.com/ptittraindunordhiver

CONSIGNES SANITAIRES



PAS DE RASSEMBLEMENT



GÉREZ VOS DÉCHETS ADÉQUATEMENT



RESPECTEZ EN TOUT TEMPS LA DISTANCIATION PHYSIQUE DE DEUX MÈTRES

PARCS

- APORTEZ VOS EFFETS PERSONNELS
- LIMITER VOS CONTACTS

PATINOIRES

- SEULES LES ACTIVITÉS INDIVIDUELLES OU EN DUO SONT RECOMMANDÉES
- PAVILLONS FERMÉS
- 25 PERSONNES MAXIMUM

LACS

- RESPECT DES RÈGLES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
- RESPECT DES RÈGLES EN LIEN AVEC LES ACTIVITÉS PRATIQUÉES

ESPACES VERTS

PARC DE LA COULÉE

- MEMBRES UNIQUEMENT

SENTIERS DU HAUT-ST-GERMAIN

- MEMBRES UNIQUEMENT

PARC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

- ACHAT D'ACCÈS OU DE PASSES OBLIGATOIRE*
- * SAUF POUR LA PORTION PRÉVOST

P'TIT TRAIN DU NORD

RÉSERVE NATURELLE ALFRED-KELLY

- GARE OUVERTE
- TOILETTES DISPONIBLES AU STATIONNEMENT DE LA GARE
- STATIONNEMENTS
 - MARCHÉ AUX PUCES : CHEMIN DU LAC-ÉCHO
 - P11 - CENTRE CULTUREL (794, RUE MAPLE)
 - P13 - MAISON D'ENTRAIDE (788, RUE SHAW)



Pour signaler une problématique : 310-4141